



# NOTE de RENTRÉE 2019

## LES NUMEROS UTILES

École : 02 99 45 88 20

✉ : [ecolechappellechaussee@wanadoo.fr](mailto:ecolechappellechaussee@wanadoo.fr)

Périscolaire (AFEL) : 02 99 45 86 31

Mairie (cantine) : 02 99 45 88 18

## LES ENSEIGNANTES et Atsems

Mme LOREAUX Fabienne TPS / PS / MS

Atsem : Mme PICHON Annaïck

Mme TROPE Nathalie PS /MS/ GS

Atsem : Mme GUILLEMER Nicole

Mme TALLET Pascale GS /CP

Atsem : Mme FORESTIER Dorothée

Mme BRUGALLE Annette CP-CE1

Mme SAMSON Claire CE1

Mme HUET Véronique CE2

Mme MESLE-LERIN Valérie (DIRECTRICE) CE2 /CM1

Mme LERAY Marie (le mardi + 12 lundis) CE2 /CM1

Mme JEANDEY Julie (mardi, jeudi, vendredi) CM2

Mme GUERINEAU Mélanie (lundi) CM2

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

à corriger impérativement et à remettre aux enseignantes pour Jedi 5 septembre 2018

## ASSURANCE

Une **attestation d'assurance** est à fournir à l'enseignante dès que possible.



Nous attirons votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons que la « responsabilité civile » ne couvre votre enfant que pour les « dommages » qu'il pourrait causer à des biens matériels ou à autrui. Seule une « garantie individuelle dommages corporels » couvre les accidents subis sans tiers.

## LES HORAIRES SCOLAIRES

Ouverture : 10' avant le début des cours.

Matin : 8h30 – 12h00

(accueil dans les classes à 8h20)

Après-midi : 13h45-16h15



## SORTIES – SÉCURITÉ



LA PORTE DE L'ÉCOLE SERA FERMÉE A  
CLE A 8H30

La directrice retournera une fois ouvrir aux parents d'enfants scolarisés en maternelle qui seront restés « enfermés » dans l'école.

À la sortie des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant.

Pour les élèves de maternelle : ils sont remis à la famille (ou à toutes personnes désignées par les parents) directement à la porte de la classe. Les enfants non repris sont confiés aux animateurs du péri-scolaire.

## RELATION PARENTS ENSEIGNANTS

Plusieurs moyens de communications sont proposés aux familles :

- Le cahier de liaison : qui est à vérifier et signer régulièrement
  - Par internet : à l'adresse courriel de l'école : [ecolechappellechaussee@wanadoo.fr](mailto:ecolechappellechaussee@wanadoo.fr)
- Les parents sont invités à rencontrer les enseignantes lors des réunions de classe en début d'année.

Les rencontres avec les enseignantes se font par rendez-vous sur demande des familles ou des enseignantes.

Les parents élus au conseil d'école sont le lien entre les familles et l'école. Si vous rencontrez des

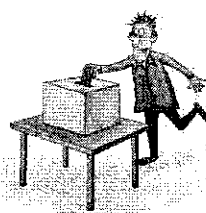
problèmes ou si vous vous posez des questions en rapport avec l'école, vous pouvez leur en parler.

La directrice reçoit le mardi toute la journée ou sur rendez-vous les autres jours.

### **ABSENCES – FREQUENTATION SCOLAIRE**

La fréquentation régulière est obligatoire. Les parents doivent impérativement prévenir le jour même l'enseignante de toute absence de leur enfant. À son retour, la famille donne le motif de l'absence de l'enfant par écrit sur le cahier de liaison, le cas échéant par un certificat médical ou sur papier libre. **La directrice est tenue de signaler à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant manqué au moins quatre demi-journées dans le mois sans motif légitime ni excuses valables.** Toute absence pour raison personnelle est à demander et à justifier par courrier auprès de l'inspecteur.

arrêtez pas devant l'école afin de ne pas bloquer le passage piéton.



### **INFORMATIONS ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se dérouleront courant octobre. Chaque parent est électeur et éligible. Des documents pour les candidatures seront prochainement distribués.

Comme chaque année, les parents délégués invitent les parents à leur faire part de leurs questions ou suggestions à aborder lors des prochains conseils d'école.

### **VACANCES SCOLAIRES 2019/2020**

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre
Vacances de Noël	Du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier
Vacances d'hiver	Vendredi 14 février au lundi 2 mars
Vacances de printemps	Vendredi 10 avril au lundi 27 avril
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet

**Pont de l'ascension : du 20 au 24 mai 2020**

### **CIRCULATION – SÉCURITÉ**



Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les aires de circulation et les emplacements de stationnement. **Ne stationnez pas sur la route et devant le hangar situé près du carrefour. Ne vous**

### **SIGNATURE**

*J'ai pris connaissance des informations*